



VRECOURT n°2 Janvier 2021

L'année 2020 vient de s'achever. Elle nous aura mis à l'épreuve d'une vie sociale réduite à son minimum et d'un quotidien bouleversé par les mesures de précaution en tout genre, liées à la pandémie. Et, puisqu'il est de coutume de former des vœux pour l'année qui débute, j'espère que 2021 verra cette pénible situation tendre à sa fin !

Ce sont également des vœux de bonne santé et de bien-vivre à Vrécourt que le Conseil Municipal et moi-même vous adressons pour cette nouvelle année.

Face aux défis qui nous attendent, je formule également des vœux de coopération étroite entre élus et non-élus afin de construire ensemble des réponses adaptées à l'évolution de Vrécourt. Les comités consultatifs ont été créés dans cette optique et je compte sur votre attachement à Vrécourt pour nous y rejoindre nombreuses et nombreux.

Pour aider à maintenir les liens entre nous, dans un contexte peu favorable, la commune va développer de nouveaux moyens de communication en plus de ce bulletin.

Je remercie nos employés communaux ainsi que les personnes qui donnent de leur temps pour aider la commune dans ses diverses missions, à l'image des premiers inscrits dans les comités consultatifs de l'eau et assainissement ou de la forêt.

Meilleurs vœux à tous, et prenez soins de vous !

Eric Valtot, maire de Vrécourt

LES ECHOS DU VILLAGE

Bienvenue aux nouveaux habitants du village ...

NAISSANCES



Lowen NEGRI le 01/01/20

Olwen LEFRANC le 10/02/20

Antonin BODELET le 15/11/20

Léana HOUDIN le 15/08/20



FAMILLES



Sylvain KRYSA et Sandrine BARBARESCO et leurs fils Dimitri et Donatien



Alexis BODELET et Anaïs STUMPF et leurs enfants Louna, Maëlys et Antonin



Jonathan POULET et Marina ROSA et leur fille Izia



Benjamin THOUVENOT et Cindy VALLON



Aymeric MARLIERE et Joane DENIS



Les mariés de l'année



Jean-François THIEBAULT et Julie NOEL le 20/06/20



Sylvère VALTOT et Maëlle SEVEN le 22/08/20



Hervé ROUYER et Christelle BERARD le 19/09/20

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année...

L'année 2020 a été marquée par la disparition de figures emblématiques du village, nos deux doyens, Mme Cécile Cousin (qui vivait en maison de retraite depuis plusieurs années) et M André GUENIOT, ainsi que Mme Renée ZANARELLI (née CABLE) et Mme Geneviève GUERBER (née GARRET) qui a tenu la boucherie à Vrécourt jusqu'à sa fermeture en 1998.

PARLONS EN

Prenons soin de nos aînés



En raison du contexte actuel, le repas des séniors n'a pas eu lieu. Cette année à Vrécourt, le comité consultatif d'action solidaire et sociale a voulu profiter des fêtes pour offrir aux personnes de plus de 70 ans une carte cadeau afin de faire leurs achats dans les commerces de Vrécourt. Quinze personnes seules et

seize couples en ont bénéficié.

Onze commerces présents dans le village ont accepté de participer à cette opération qui a reçu un beau succès auprès des anciens.



Communiquons autrement

Afin de partager plus rapidement et plus facilement les informations à ses administrés possédant un smartphone ou une tablette, la commune se dote d'une application téléphonique gratuite "ILLIWAP" pour communiquer.

Ce système permettra d'alerter et de partager de façon instantanée les informations importantes survenant dans le village.

Pour ce faire, il suffit d'installer l'application ILLIWAP sur son appareil, de rechercher la commune de Vrécourt et de cliquer sur "suivre". Vous recevrez les informations concernant la commune directement sur votre téléphone. Nous garderons bien évidemment une information papier pour les personnes qui le souhaitent.

Saint Nicolas à l'école



Saint Nicolas et Père Fouettard ont fait une courte visite aux 2 classes de notre école, le 7 décembre. Dans les paniers chargés de Livres, Clémentines et Chocolats, Père Fouettard n'avait pas oublié de rajouter quelques triques pour les enfants pas sages...



Gestion de la forêt



Photos débardage 20/12 bois st Michel
(Valeur estimée 65000 euros)

Notre forêt compte près de 351 hectares peuplés d'une majorité de chênes, de hêtres et de charmes. Elle est divisée en parcelles qui seront aménagées selon un

plan de gestion prévu par l'ONF.

Chaque année, un point de situation sanitaire est réalisé par l'ONF permettant ainsi de retenir les choix de gestion pour l'année suivante. Ceci permet à la commune de proposer à la vente, du bois d'œuvre aux professionnels (les grumes) et de permettre aux habitants d'exploiter les bois de chauffage (les affouages).

Des journées de découverte de la forêt seront programmées en 2021, en partenariat avec l'ONF. Nous vous tiendrons au courant. Vous pourrez ainsi vous promener et prendre plaisir à découvrir votre forêt avec un autre regard. L'essentiel est de la respecter car c'est un patrimoine qui sera légué aux générations futures.

Important : AFFOUAGES et sécurité : le port du casque est primordial pour votre sécurité car de nombreuses branches en hauteur sont fragilisées et peuvent blesser très sérieusement.

" On entend un arbre qui tombe, mais on n'entend pas la forêt qui pousse" (proverbe africain).

Adoptons les bons gestes, TRIONS

L'arrivée des nouveaux bacs à déchets au mois de novembre ainsi que les nouvelles fréquences de ramassage font évoluer nos habitudes de tri.

La Communauté de Communes Terre d'Eau va récupérer les anciennes poubelles vertes. Merci à chacun de les nettoyer afin d'organiser leur ramassage. Nous vous donnerons une date précise dès qu'elle sera connue.



Le prix de l'eau évolue à compter du 1^{er} janvier 2021

L'eau n'est pas une ressource inépuisable et le village de Vrécourt n'est pas épargné par le déficit d'approvisionnement surtout en période estivale malgré ses 3 sources d'alimentation.

La faible pluviométrie, le nombre croissant de piscines, la fragilité de la nappe phréatique, l'activité agricole... rendent la gestion durable de l'eau de plus en plus difficile et problématique.

Ainsi, dans un souci d'économie et dans une démarche écologique de la gestion de la ressource en eau potable, la municipalité a décidé de mettre en place dès janvier 2021 une nouvelle tarification.

Deux tarifs seront appliqués : un tarif unique pour les particuliers à 1,39 €/m³ Hors Taxes et Charges (inchangé depuis 2014) et un autre pour les professionnels à 1,15 €/m³ Hors Taxes et Charges.

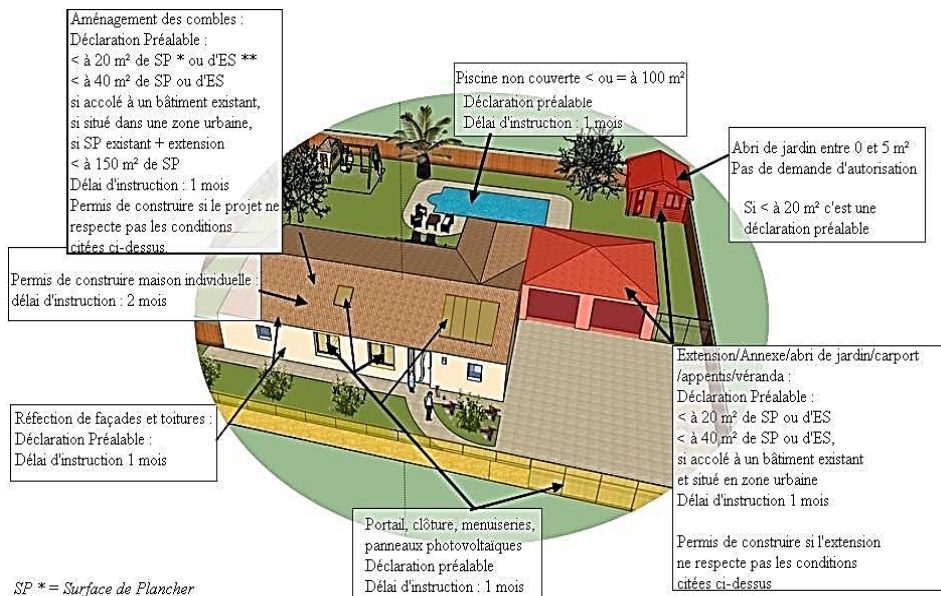
Important : Les professionnels n'ayant un seul compteur, commun avec leur usage privatif, se verront appliquer le tarif "particuliers".

Le principe de dégressivité accordé aux gros consommateurs est abandonné (selon les préconisations de la LEMA : Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques).

L'eau n'a pas de prix... mais elle a un coût (installations/entretien, achats à Urville, distribution, traitements, ...). C'est ce coût qui vous est facturé, rien de plus.

Cette nouvelle tarification est une étape vers une consommation raisonnée et raisonnable de chaque Vrécourtien.

Quelle déclaration pour mes travaux ? Déclaration préalable ou Permis de construire ?



Deux types de déclarations sont disponibles sur le site

www.service-public.fr :

✓ **Déclaration de travaux :**
cerfa n° 13703*07

✓ **Permis de construire :**
cerfa n° 13406*07

Le secrétariat de la mairie reste à votre disposition pour toutes informations et aides concernant ces formalités administratives.

SP * = Surface de Plancher
ES ** = Emprise au sol

Source : Pays Loire Nature- CG - 2018

CA BOUGE CHEZ NOUS

Savez-vous que Vrécourt compte une dizaine d'Associations et, pas moins de seize Commerçants et/ ou Artisans auxquels vous pouvez faire appel ?

Nous avons décidé de vous les faire mieux connaître en leur consacrant une partie de notre bulletin municipal car ils font vivre et bouger notre village ! **(Commerçants, artisans, associations, agriculteurs et professions libérales si vous voulez présenter vos activités n'hésitez pas à nous contacter pour le prochain bulletin)**

FLAV' COUTURE
2 rue des Fourneaux



Nouvellement installée à Vrécourt,
(Dans l'ancienne Limonaderie Monniot)

Un nouveau commerce vous attend...
Flavie vous reçoit avec plaisir pour vos :



- ✓ Retouches de vêtement
- ✓ Recouvrement de coussin de canapé, de chaises, de sièges de tracteur
- ✓ Relooking de Camping-car, caravane, bateau.
- ✓ Sellerie moto, et bientôt intérieur voiture.



Venez me voir, nous ferons connaissance...



Flav'couture
03.29.07.71.27
flavie.moreau05@gmail.com

SYNDICAT DES BOUILLEURS DE CRUS
du "Padé"

Créé en 2000, ce syndicat met à disposition deux alambics de tailles différentes pour permettre aux habitants de distiller eux-mêmes leur goutte.

La condition d'adhésion est d'être habitant de Vrécourt ou des villages environnants.

L'adhésion est valable à vie et transmissible au conjoint (et non aux enfants).

Pour distiller, il faut s'acquitter de son droit d'entrée, d'un montant de 30 €.

L'adhérent est responsable du matériel mis à sa disposition.

Une réunion aura lieu prochainement afin de réactualiser le coût demandé par cuite (jusqu'à présent, il était de 10 € quel que soit le litrage obtenu).

Le syndicat est présidé par Alain LECLER et le trésorier en est Robert PIERROT.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès d'eux pour tout complément d'information.



Pourquoi les trottoirs et le cimetière de Vrécourt ne sont pas bien entretenus ?

Il appartient à chacun de nous de participer à l'entretien et l'embellissement du Village... Comment ? Nous pouvons le faire par le biais du Comité Consultatif qui traite de "l'Amélioration du cadre de vie" (projets de fleurissement, de décorations du village, d'entretien des espaces verts, ...), mais également en nettoyant nos abords de maison, en entretenant les tombes de nos défunts et en évitant de jeter nos déchets dans la nature (déchets papiers, verres...).

Du point de vue de la loi, l'entretien des trottoirs relève de la responsabilité de la commune, sauf si le maire prend un arrêté en vue de confier cet entretien aux riverains. Nous pourrions ainsi prévoir que soient réalisés, à la charge des habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers, et devant leur habitation :

- le désherbage,
 - le balayage des feuilles mortes et autres détritiques,
 - ou encore en hiver le balayage et/ou grattage de la neige et du verglas, avec dépôt de sel, sable, cendres ou encore sciure de bois.
- Voici un point qui sera discuté en comité consultatif.

Si chacun se mobilise, ensemble on améliorera notre cadre de vie.

Où en sommes-nous du projet d'assainissement ?

Vous l'aurez compris, le dossier est à l'étude ! Zonage d'assainissement de 2019, étude technico financière de 2018, possibilités de subventions, Faute de pouvoir vous présenter ce travail en réunion publique, vous avez reçu fin décembre dans vos boîtes aux lettres le comparatif des deux solutions qui sont envisagées et leurs impacts sur nos budgets.

L'équipe municipale reste bien entendu à votre disposition pour toutes vos questions avant la mise en place de l'enquête publique qui aura lieu au cours du premier semestre 2021.



INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires Poste et Mairie

Les horaires de l'Agence Postale Communale de Vrécourt ont été modifiés depuis la parution de notre dernier bulletin.

Ces horaires sont désormais fixés comme suit :

Mardi : 14h00 - 16h30

Vendredi : 16h30 – 18h00

Les horaires des permanences téléphoniques de la mairie n'ont pas été modifiés.

L'ouverture au public est modifiée en raison du couvre-feu, et jusqu'à nouvel ordre, les mardis de 16h45 à 17h45 au lieu de 18h-19h habituellement.

La Rédaction du Comité Consultatif de la Communication et des Projets

Anne ROZAN **Bérandère RENARD**
Christelle ROUYER **Noël PERNEY**
Anne-Marie THIROLLE **Eric VALTOT**

Information communale

Le panneau d'affichage a été remanié pour éviter une surcharge d'informations. Nous avons fait le choix de n'afficher que les grandes lignes des arrêtés, l'intégralité de ceux-ci étant consultable en mairie.

Les deux panneaux blancs situés vers les boîtes aux lettres de la mairie seront dédiés à la vie associative et économique du village. Ainsi les associations et les entreprises de Vrécourt peuvent y diffuser les informations concernant leurs activités et leurs manifestations.

Avenir de la bibliothèque

La bibliothèque du village est en sommeil depuis quelques mois suite à la pandémie. La commune ayant passé une convention avec la bibliothèque départementale, nous devons donc retrouver des bénévoles pour prendre le relais et continuer à faire vivre ce service.

Les gens intéressés peuvent s'adresser à la mairie.

Envie de rêver, de voyager et de s'évader plongeons nous dans la lecture petits et grands !!